



iNDiFLOOR EXCELLENCE

Sol stratifié avec sous-couches

Format 1380 x 193 mm – 10 mm (8+2 mm)

Avantages produit

5 DÉCORS TENDANCE

COMPATIBLE SOL CHAUFFANT

**GARANTIE 25 ANS EN RÉSIDENTIEL
ET SOUS RÉSERVE DES
CONDITIONS DE POSE (DTU)**

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Revêtement de sol stratifié avec sous-couche acoustique 2 mm : $\Delta L_w = 18$ dB. 4 chanfreins PEFC

Classe feu Cfl-S1

Émissions dans l'air intérieur : A+

- **Longueur** : 1380mm
- **Largeur** : 193 mm
- **Épaisseur** : 8 mm + 2 mm
- **Nombre de lames par paquet** : 6 m² par paquet : 1,598
- **Composition sous-couche** : polystyrène extrudé
- **Usage commercial** : Classe 32
- **Usage domestique** : Classe 23
- **AC 4/32**
- **Système d'assemblage** : Clic 5G

Finitions

Authentic floor = structures de bois naturelles et vivantes

Effet brillance = bois – aspect chrome

Empreintes en relief = aspect authentique du bois grâce à la parfaite synchronisation du décor et du relief.

Chêne Stirling* D 2804

Effet brillance



Chêne Waveless nature D 3004

Empreintes en relief



Chêne de Turin D

Authentic floor



Chêne Atlas Blanc D 3223

Empreintes en relief



Teck Nostalgie en relief D 3242

Empreintes en relief



05/06/2020



iNDiFLOOR EXCELLENCE

Sol stratifié avec sous-couches

Format 1380 x 193 mm

MISE EN OEUVRE

Préalablement à la pose

Malgré les contrôles qualité effectués, certains éléments isolés peuvent avoir été endommagés, par exemple lors du transport. Il est donc recommandé d'examiner attentivement chaque lame avant de commencer la pose. La pose des revêtements de sol indifloor dans les pièces humides n'est pas garantie.

Sols supports

Le poseur est tenu de vérifier les points suivants :

L'humidité du sol à l'aide d'un appareil CM. Une chape béton ne doit pas dépasser 2 CM %, et seulement 1,8 CM % avec sol chauffant. Sur chape anhydrite ou chape anhydrite fluidifiée (sulfate de calcium), le taux est de 0,5 CM % et seulement 0,3 CM % avec sol chauffant. Pour les chapes avec adjuvant ou à séchage rapide, veuillez respecter les valeurs et mesures préconisées par le fabricant.

La planéité doit être contrôlée à l'aide d'une règle de 250 cm. Avec une distance entre deux points de mesures espacés de 100 cm, la tolérance de défaut de planéité ne doit pas dépasser 3 mm.

Les conditions climatiques dans la pièce, avant, pendant et après la pose, doivent être d'une température ambiante de l'air d'au moins 18°C, 15°C au niveau du sol.

L'humidité relative de l'air ambiant doit être comprise entre 40 % et 70 %.

Les sols supports adaptés à la pose d'un revêtement de sol indifloor sont :

- Les sols bétons, y compris avec sols chauffants en respectant les exigences spécifiques indiquées ci-dessous.
- Les panneaux de fibre de bois d'une épaisseur d'au moins 19 mm
- Les panneaux de fibres (épaisseur maxi 5 mm)
- Les anciens revêtements de sols existants (PVC, Linoléum, Pierre naturelle, carrelage)

Les sols supports non adaptés à la pose d'un revêtement de sol indifloor sont les revêtements de sol textiles, y compris les moquettes rasées.

Attention ! Pour les chapes équipées d'un plancher chauffant, la température en surface ne doit pas excéder 28°C. Il est impératif de poser un film de protection de type INDIFILM PE 200 microns (0,2 mm d'épaisseur) sur toute la surface avant la pose de la sous-couche. La pose sur sol chauffant doit être effectuée avec un ensemble sol INDIFLOOR + sous couche ayant une résistance thermique inférieure ou égale à 0,15 m² K/W. **La pose sur sol chauffant et rafraîchissant est exclues. Pour toute pose spécifique (commerciale, plancher chauffant...), un guide de pose détaillé est disponible chez votre revendeur.**

Mise en œuvre

Toute pose doit être confirmée au DTU 51-11 ainsi qu'à la notice de pose fournie dans les paquets. Le poseur est tenu de respecter les points suivants :

Stabilisation climatique des produits : le revêtement de sol INDIFLOOR devra être stocké à plat au moins 48 heures avant, à température ambiante, paquet fermé à au moins 50 cm des murs dans la pièce où il sera posé.

Les chapes béton minérales (béton, carrelage, etc...) doivent être recouvertes par le film de protection type INDIFILM PE 200 microns, de 0,2 mm d'épaisseur. Les lés soigneusement posés doivent impérativement se chevaucher d'au moins 20 cm.

Les planches en bois (ou dérivés du bois de type OSB) et les sols existants en PVC ou linoléum, ne doivent pas être recouverts d'un film PE.

Un espace de dilatation de 8 à 10 mm doit être respecté entre le revêtement de sol INDIFLOOR et les différents points fixes de la pièce (mur, huisserie, passage de tuyaux, escalier, etc...)

Un seuil de dilatation doit impérativement être mis :

- Au passage de portes
- À l'entrée d'un couloir
- Pour les pièces d'une longueur de 10 m x largeur de 8 m
- Pour les pièces aux nombreux angles

Le revêtement de sol indifloor excellence est déjà équipé d'une sous-couche et ne doit pas en être équipé d'une seconde.

Conseils d'entretien

Il est préférable de nettoyer votre sol de la façon suivante :

- Avec un aspirateur (utiliser des brosses spéciales parquet qui ne rayeront pas le sol)
- Avec un linge légèrement humide (eau + nettoyant liquide non abrasif, non rayant et sans savon)
- Nettoyez votre sol dans le sens de la longueur des lames, afin d'enlever plus facilement toute trace persistante
- Rincez votre linge à l'eau propre, bien l'essorer et appliquez le sur le sol

05/06/2020